

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 27 novembre 2019

N°1872

NOTE AUX RÉDACTIONS

Lancement des Etats généraux des industries culturelles et créatives

Jeudi 28 novembre – 15 h

Commune Image, Saint Ouen

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Franck Riester, ministre de la Culture, lanceront jeudi 28 novembre les Etats généraux des industries culturelles et créatives (ICC).

Les ICC constituent aujourd'hui un secteur de premier plan au sein de l'économie française, contribuant à la création d'emplois et aux exportations de la France. Elles sont devenues un enjeu majeur pour la compétitivité, l'attractivité et le développement de notre économie. La dématérialisation et l'essor des nouvelles technologies constituent une opportunité en matière de création et de diffusion des œuvres, renouvelant la promesse démocratique d'une culture accessible à tous. Dans le même temps, l'ouverture et l'intensification de la concurrence internationale qui en découlent rendent indispensables l'élaboration d'une stratégie nationale concertée.

Annoncés par le président de la République, les Etats généraux des ICC ont vocation à être le point de départ d'une dynamique de structuration des différentes industries en une véritable filière. Le lancement des Etats généraux est l'occasion pour les ministres d'annoncer :

- Le calendrier et les modalités d'organisation des Etats généraux, qui se réuniront de décembre 2019 à mars 2020 ;
- L'ouverture d'une consultation dématérialisée de l'ensemble des acteurs du secteur pour faire émerger les grandes thématiques communes aux différents secteurs des ICC ;
- La nomination d'un binôme de coordonnateurs des Etats généraux.

Programme:

15 h Mot d'accueil par l'animateur **Emmanuel Ostian**, journaliste

Introduction par Franck Riester



Partie 1 : Présentation du panorama des industries culturelles

- Interventions de Marc Lhermitte, associé du Cabinet EY, et de Loup Wolff, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture
- Intervention de Jean-Noël Tronc, directeur général de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM)
- Allocution de Jean-Yves Le Drian

Partie 2 : Présentation des dispositifs de financement des industries culturelles et créatives

- Interventions de Nicolas Parpex, directeur d'investissements au pôle Industries créatives chez Bpifrance, et de Florence Philbert, directrice générale de l'Institut pour le financement du Cinéma et des Industries culturelles (IFCIC)
- Interventions de deux représentants d'entreprises bénéficiaires de ces dispositifs : Stéphan Bourdoiseau, président de Wagram Music, et Didar Domehri, fondatrice de Maneki Films
- Allocution de Bruno Le Maire

Partie 3 : Lancement des Etats généraux des Industries culturelles et créatives

Intervention de Bruno Patino, coordonnateur des Etats généraux des ICC

Partie 4 : Questions/réponses avec le public

16 h Clôture de l'événement

Adresse: 8 rue Godillot 93400 Saint-Ouen

Accréditations auprès du service presse du ministère de la Culture :

service-presse@culture.gouv.fr

Contact presse

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 <u>presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr</u>